RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 13133
Numéro SIREN : 803 043 892
Nom ou dénomination : ABCIS

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2019 sous le numéro de dépôt 96400

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 11-09-2019

N° DE DEPOT : 096400

N° GESTION : 2014B13133

N° SIREN : 803043892

DENOMINATION : ABCIS

ADRESSE : 3/5 rue Lespagnol 75020 Paris

MILLESIME : 2018

ABCIS

Comptes annuels

31/12/2018

Bilan Simplifié

ABCIS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 11/09/19
Tenue de comp

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 489	8 489		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	**8 489**	**8 489**		
Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.	711		711	711
Créances clients et comptes rattachés	127 454		127 454	116 909
Autres créances	24 660		24 660	31 766
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	73 440		73 440	118 821
Charges constatées d'avance	2 221		2 221	702
ACTIF CIRCULANT	**228 486**		**228 486**	**268 909**
TOTAL GÉNÉRAL	**236 975**	**8 489**	**228 486**	**268 909**

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Écarts de réevaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(4 887)	(6 413)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(1 454)	1 526
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**38 659**	**40 113**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	151 128	190 593
Autres dettes	29 449	28 202
Produits constatés d'avance	9 250	10 000
DETTES	**189 827**	**228 796**
TOTAL GÉNÉRAL	**228 486**	**268 909**

© Sage

Compte de Résultat Simplifié

ABCIS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 11/09/19
Tenue de comp

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		149 437	181 950
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		2	1
PRODUIT D'EXPLOITATION		**149 438**	**181 951**
Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		150 439	178 559
Impôts, taxes et versements assimilés		452	449
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			1 415
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	1
CHARGES D'EXPLOITATION		**150 892**	**180 425**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**(1 454)**	**1 526**
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		**(1 454)**	**1 526**

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		**(1 454)**
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		

© Sage

Annexe

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

CREANCES
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© Sage

Immobilisations - Amortissements

ABCIS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 11/09/19
Tenue de comp

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 489			8 489
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	**8 489**			**8 489**

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	8 489			8 489
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL	**8 489**			**8 489**

Les immobilisations incorporelles sont composées d'un site web qui a été amorti sur 3 ans.

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

ABCIS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 11/09/19
Tenue de comp

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	127 454	127 454	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	24 660	24 660	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	**152 114**	**152 114**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 221	2 221	
TOTAL GÉNÉRAL	**154 335**	**154 335**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	151 128	151 128		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	21 516	21 516		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 933	7 933		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 250	9 250		
TOTAL GÉNÉRAL	**189 827**	**189 827**		

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

ABCIS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 11/09/19
Tenue de comp

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 221	9 250
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**2 221**	**9 250**

© Sage

Produits à Recevoir

ABCIS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 11/09/19
Tenue de comp

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	

© Sage

Composition du Capital Social

ABCIS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 11/09/19
Tenue de comp

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	45	1000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	45	1000

Le capital est détenu à part égale par trois associés personnes morales.

© Sage

Charges à Payer

ABCIS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 11/09/19
Tenue de comp

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 650
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**1 650**

© Sage

Index

Le bilan simplifié..... 2
Le compte de résultat simplifié..... 3
Règles et méthodes comptables..... 5
Immobilisations et amortissements..... 6
etat des échéances des créances et des dettes..... 7
charges et produits constatés d'avance..... 8
produits à recevoir..... 9
composition du capital social..... 10
charges à payer..... 11

© Sage

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2019 à 18h30

L'an deux mille dix-neuf,
Le 16 avril,
A 18h30.

Les associés de la société ABCIS S.A.S au capital de 45 000 € divisés en 450 actions de numéraire de cent (100) euros chacune, souscrites à part égale par les trois associés et libérées en totalité.
Dont le siège social est au 3/5 rue Lespagnol 75020 Paris se sont réunis dans un salon particulier de la brasserie l'Européen, 21 Bd Diderot 75012 Paris sur convocation de son Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques LEMAITRE, son Président.
Sont présents :

- Monsieur Martial MARGUET, Président de l'Institut de l'Elevage,
- Monsieur Bernard FOSTIER, Directeur Général de l'IFIP-Institut du Porc,
- Monsieur Joël MERCERON, Directeur Général de l'Institut de l'Elevage,
- Madame Anne RICHARD, Directrice de l'Itavi
- Monsieur Philippe CHOTTEAU, Délégué Général d'ABCIS
- Monsieur Sylvain GALLOT, Responsable Administratif de l'ITAVI,
- Monsieur Stéphane GOUAULT, Délégué Général Adjoint d'ABCIS.
- Monsieur Germain MILET, Chargé de projet à l'Institut de l'élevage

Soit l'ensemble des associés représentant le total des 450 parts de la société.

Est excusé : Monsieur Jean Michel SCHAEFFER, Président de L'ITAVI,

L'assemblée générale désigne Monsieur Stéphane GOUAULT, secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport d'activité 2018
- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat 2018
- Vote des résolutions
- Perspectives 2019 : études déjà en portefeuille et débat sur les priorités de développement commercial
- Débat sur nos partenariats en cours

Le président remet aux membres présents les documents suivants :

- La copie des lettres de convocations remises en main propre
- Le texte des résolutions soumises aux votes de l'assemblée
- Le rapport d'activité 2018
- Le rapport de gestion 2018
- Le compte de résultat 2018
- Le détail des charges 2018

Le Président donne ensuite lecture des documents mentionnés ci-dessus.

Il déclare la discussion ouverte sur le rapport d'activité 2018.

Les discussions traitent de l'activité 2018 mais aussi des perspectives 2019 et des partenariats en cours :

Le bilan de 2018 montre une régression du CA de 18% par rapport à son niveau de 2017. 71% de ce chiffre d'affaires ont été reversés aux instituts membres pour les prestations des collègues (-16%/2017). Les clients ont été tant des entreprises et fédérations (Crédit Agricole SA, ADISSEO, Culture Viandes...) que des institutions publiques (FranceAgriMer, Ministères, ...). Si la baisse du CA est regrettable, la diversification de la clientèle est un point très positif.

Pour 2019, le chiffre d'affaires en portefeuille au 16 avril 2019 s'élève à 140 000 € incluant environ 20 000€ à reverser à des partenaires autres que les associés d'ABCIS. Nous sommes sur des bases minimales de maintien du chiffre d'affaires de 2018, même si certains clients importants restent à solliciter (CASA).

Concernant le travail en cours mené par ABCIS pour ENGIE Green Eolien

Jacques LEMAITRE, à l'origine de ce dossier en rappel l'historique et l'importance. Selon lui les technologies génératrices de perturbations électromagnétiques impactent les élevages sans que l'on puisse en objectiver les effets. Notre travail actuel avec ENGIE doit permettre d'objectiver d'éventuels effets indésirables d'une installation sur un élevage en fixant un point 0, ou « état des lieux » de l'élevage et de ses performances avant installation d'un dispositif perturbateur. Ce point 0 devant ensuite servir de référence pour objectiver les effets de l'installation sans en expliquer les mécanismes, ce qui est en dehors de nos compétences.

Pour Martial MARGUET, cette approche du point 0 doit nous permettre de nous positionner clairement. Nous ne devons pas apparaitre en soutien de l'industrie ou de l'administration face aux éleveurs, notre travail doit avant tout servir aux éleveurs.

Jacques LEMAITRE et Joël MERCERON, insistent sur le fait que ce type de prestation doit se développer et qu'ABCIS doit s'attacher à le vendre à d'autre entreprises du numérique, mais également aux Banques et Assurances qui peuvent trouver un intérêt à cette approche pour l'explication de sinistres, ou de dégradations majeures des performances d'une ferme.

Philippe CHOTTEAU, rappelle que ce travail est soumis à un accord de confidentialité de 3 ans (voir annexe), cet accord nous interdit de solliciter des concurrents direct d'ENGIE pour leur proposer des prestations similaires, mais il ne nous empêche pas de répondre à des sollicitations ou de proposer nos services à des sociétés dans d'autres domaines.

Germain MILET, souligne que ce travail pourrait se poursuivre avec la réalisation des diagnostics si ENGIE nous retiens au terme d'un appel d'offre.

Concernant l'appel d'offre de France Agrimer sur la Côte d'Ivoire

Les membres présents valident le principe d'une réponse ABCIS à cet appel d'offre. Martial MARGUET nous invite à contacter Fert', en tant que relai local.

Concernant le projet d'étude sur la FPA en Chine

L'AG d'ABCIS a décidé, d'investir sur une étude autofinancée sur l'impact de la Fièvre Porcine Africaine sur les marchés asiatiques en général (et pas exclusivement en Chine). Il faudra mener de front cette étude avec des sollicitations qui nous viendront de FranceAgriMer et de nos Interpros respectives pour nourrir des fiches marchés.

Cette étude devra être valorisée à postériori, ce qui n'est pas habituel pour ABCIS. Nous envisageons une conférence lors du Space qui devrait réunir plusieurs centaines de personnes et faire office de

teaser de l'étude. Il sera important de prévoir des intervenants « sexy ». Stéphane GOUAULT propose de faire venir un représentant du leader Chinois du Porc, Philippe CHOTTEAU propose de solliciter Maxence BIGARD. Sont également évoqués des représentants de l'OIE, de la Cooperl et de l'USDA. Parmi les clients potentiels nous relevons d'ores et déjà le Crédit Agricole, Adisseo, Ajinomoto...
Le travail pour cette étude doit débuter dès mai 2019 pour une finalisation prévue fin 2019. L'étude devra être intégralement disponible en Anglais.

Concernant la rénovation du Site Internet
Les membres d'ABCIS approuvent la transformation du site internet en un site vitrine, plus léger et disposant d'un back office simplifié. Ce site devra également disposer d'un espace dédié à Chine-ABCIS et être réalisé avec une enveloppe inférieure à 10K€.
Il est également acté d'en revoir l'hébergement, pour passer d'un serveur ACTA à un serveur d'un Institut, moins onéreux.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :
Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été établis, les dits comptes se soldant par un déficit de 1 453,81 € et les opérations traduites dans ces comptes.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :
Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice en totalité en report à nouveau déficitaire.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :
Les associés approuvent la nomination de Germain MILET en tant que nouveau délégué général d'ABCIS en lieu et place de Philippe CHOTTEAU qui a émis le souhait de se dégager du temps pour se consacrer à ses autres activités.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :
Les associés approuvent la nomination de Martial MARGUET en tant que nouveau président d'ABCIS en lieu et place de Jacques LEMAITRE qui a émis le souhait de ne pas se représenter ayant cessé son mandat de Président de l'IFIP.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance et établis sur un registre spécial.

Fait à Paris le 16 Avril 2019

Le Président d'ABCIS



M. Jacques Lemaître

Le secrétaire de séance



M. Stéphane Gouault